

Semaine Européenne du Développement Durable : Le temps d'agir avec l'Anap !

Le 19.09.2022

Communiqué de presse

Nouvelles publications, webconférence, refonte du MODD, accompagnement terrain : l'Anap renforce ses appuis et propose un accompagnement multiforme pour répondre aux défis liés aux crises climatique et énergétique, et impulser une stratégie RSE au sein de sa structure.

« *Energie, flotte automobile attractivité... les enjeux de développement durable sont devenus les préoccupations immédiates des établissements. Plus que jamais, l'Anap permet aux professionnels de passer à l'action : à travers des outils opérationnels et à travers un accompagnement stratégique pour impulser le virage RSE de sa structure.* » affirme Stéphane Pardoux, directeur général de l'Anap.

Des outils opérationnels pour une plus grande sobriété énergétique

Les tensions sur l'approvisionnement énergétique et l'envolée des prix annoncent des mois difficiles pour les établissements de santé. **L'Anap souhaite apporter des réponses opérationnelles et organise ainsi le 30 septembre, une webconférence intitulée « Coût de l'énergie : 10 conseils pour réduire durablement sa facture »**. 3000 participants sont déjà inscrits.

A cette occasion, des experts décrypteront l'évolution du contexte énergétique et livreront des recommandations opérationnelles pour adopter durablement et rapidement une plus grande sobriété énergétique.

A l'issue de cette webconférence, l'Anap diffusera une synthèse des dix actions clés pour baisser rapidement et durablement sa consommation énergétique.

D'autres conférences thématiques en lien avec la question énergétique seront programmées dans les prochaines semaines.

► [**S'inscrire à la webconférence de l'Anap**](#)

Véhicules électriques, élimination des DASRI : faire les bons choix

Le traitement des déchets représente un enjeu environnemental majeur. En santé, le mode de traitement de ses DASRI peut avoir des conséquences économiques et organisationnelles importantes. Dépendant du contexte et des contraintes inhérentes à chaque établissement, des facteurs clés permettent d'évaluer l'intérêt d'acquiescer un banaliseuse. L'Anap livre aux établissements des repères opérationnels pour faire ce choix avec une publication intitulée « *Elimination des DASRI par banalisation : prenez la bonne décision* ».

Echéances réglementaires, solutions techniques, coûts et modalité de mise en œuvre : de nombreuses questions se posent pour les établissements engagés dans le verdissement de leur flotte automobile. La

publication « *Verdir sa flotte automobile : stratégie et coûts* » permet aux professionnels d'appréhender rapidement les enjeux et d'adopter une stratégie adaptée à leur besoin.

Des appuis terrain d'optimisation de l'utilisation des flottes automobiles seront également proposés dans les prochaines semaines.

- ▶ [Télécharger la publication « *Elimination des DASRI par banalisation : prenez la bonne décision* ».](#)
- ▶ [Télécharger la publication « *Verdir sa flotte automobile : stratégie et coûts* »](#)

Refonte du MODD : un outil de pilotage de la RSE qui va évoluer

Mon Observatoire du Développement Durable (MODD) est un questionnaire en ligne, porté par l'Anap avec l'ensemble des fédérations sanitaires et médico-sociales et le ministère de la Santé. Il permet aux établissements de renseigner, sur une base déclarative, leur maturité sur les principaux enjeux RSE.

La campagne 2022 du MODD aura lieu à partir de début octobre 2022 : avec un questionnaire beaucoup plus opérationnel, tout en intégrant les enjeux de décarbonation, première étape d'une refonte globale de ce dispositif.

En effet, l'Anap fera sur demande des pouvoirs publics du MODD un outil dynamique qui permettra de piloter au quotidien, à partir d'indicateurs précis, la démarche RSE de son établissement. Pour cette refonte, l'Anap organise un Hackathon le 21 octobre et donnera la parole aux utilisateurs. La nouvelle version du MODD sera disponible en 2023.

Appuis Terrain DD : 500 établissements concernés, 150 établissements déjà engagés

En avril dernier, l'Anap a lancé un accompagnement d'envergure à travers son « Appui Terrain Développement Durable ». Cet accompagnement par des experts sur le terrain été plébiscité par 500 établissements sanitaires et médico-sociaux qui se sont inscrits. 150 d'entre eux ont débuté leur accompagnement et pourront dans les prochaines semaines déployer un plan d'action structurant. D'ici le début de l'année 2023, l'ensemble des 500 établissements retenus auront bénéficié de cet accompagnement. Une nouvelle vague d'inscription est prévue en 2023.

Contact Presse

Anap

Direction de la Communication et de l'Impact

communication@anap.fr ou benjamin.azogui@anap.fr

Tél. : 06.11.66.48.13